

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Maître d'œuvre :

Cabinet B.E.R.EST
71 rue du Prunier - BP 21227
68012 COLMAR Cedex

3. Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4. Objet du marché :

Travaux de sécurisation AEP - Liaison intercommunale en eau potable entre KAPPELEN et BRINCKHEIM.

5. Caractéristiques principales :

Fourniture et pose en tranchées de 1610 ml de canalisations fonte DN 150 ml et 20 ml de canalisations fonte DN 100 ml, création de deux chambres de comptage avec équipements hydrauliques.

6. Classification CPV :

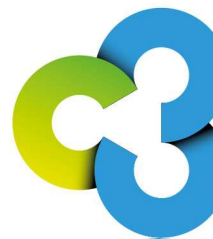
45 23 21 50 - 8 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

7. Durée des travaux :

La durée des travaux est fixée à : Quatorze semaines dont quatre semaines de préparation.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : Juin /Juillet 2017

8. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.



- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Il n'est pas prévu de décomposition en tranche ou en lot.
- Aucune forme de groupement n'est imposée. Toutefois en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Opération financée par les fonds propres de SAINT-LOUIS Agglomération.
- Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix sont fermes et actualisables.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie de 5 % pouvant être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

9. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment remplie par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie par le candidat comprenant : la présentation des moyens humains et matériels de l'entreprise ; la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices et la présentation d'une liste de prestations similaires exécutées au cours des cinq dernières années.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.

10. Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

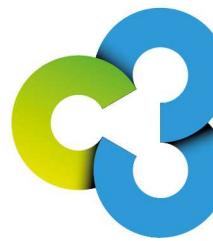
- 1) Valeur technique : 50 %
- 2) Prix : 50 %

11. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

SAINT-LOUIS Agglomération
Direction de l'Assainissement et de l'Eau
Immeuble « Le Reflet » - 9 croisée des Lys
68300 SAINT-LOUIS
Tél. : 03.89.70.22.65 - Fax : 03.89.70.22.69
Email : colin.elise@agglo-saint-louis.fr

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>.



12. Modalités de remise des offres :

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis à SAINT-LOUIS Agglomération contre récépissé à :

**Monsieur le Président
SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Ce pli porte l'indication de la consultation auquel il se rapporte.

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 2 du règlement de la consultation.

13. Renseignements complémentaires :

SAINT-LOUIS Agglomération (Pôle de proximité de SIERENTZ)

M. KIEFFER

Tél. : 03.89.28.59.19 - Fax : 03.89.81.60.49

Email : kieffer.christophe@agglo-saint-louis.fr

Maître d'œuvre :

BEREST

M. MEYERS

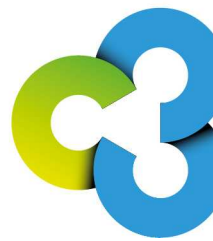
Tél. : 03.89.20.30.10 - Fax : 03.89.23.65.08

Email : meyers@berest.fr

14. Autres informations :

La valeur technique sera notée en fonction du mémoire technique joint dans l'offre. La note maximale sera de **50 points** et décomposée comme suit :

- Pertinence de l'organisation générale des moyens humains (composition de l'équipe, expérience, qualifications, habilitations, ...) et matériels (installation de chantier, engins de terrassement, transport, sécurité, ...) affectés à la réalisation des travaux, avec production de la coupe type de l'emprise occupée pour les travaux dans les terrains privés : **15 points**
- Phasage détaillé de la réalisation des travaux en conformité avec le planning prévisionnel : **5 points**
- Mesures prises pour assurer la sécurité des personnes, des installations et de l'environnement : **10 points**
- Fiches techniques et qualité des matériels et matériaux proposés en adéquation avec le cahier des charges (description technique, conformité aux normes NF/EN, fournisseur, ...) : **10 points**
- Pertinence des contrôles internes réalisés en cours de chantier et autres procédures permettant de garantir la qualité de la réalisation : **10 points**.



15. Date limite de réception des offres :

Jeudi 18 mai 2017 à 16h00

16. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix - BP 51038
67070 STRASBOURG Cedex
Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix - BP 51038
67070 STRASBOURG Cedex
Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

17. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 12 avril 2017

